

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04598 Numéro SIREN : 823 461 611 Nom ou dénomination : SPIE France

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2023 sous le numéro de dépôt 4754

SPIE France

Société par Actions Simplifiée au capital de 87 506 181,92 euros
Siège social : 10 avenue de l'Entreprise - 95863 CERGY PONTOISE cedex
823 461 611 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 25 MAI 2023

Le vingt-cinq mai deux mille vingt-trois,

La société SPIE Operations, société par actions simplifiée au capital de 133 337 224,54 euros ayant son siège social 10 avenue de l'Entreprise, 95863 Cergy-Pontoise cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 399 258 755 RCS Pontoise, représentée Monsieur Gauthier LOUETTE en sa qualité de Président ;

agissant en qualité de seul associé (ci-après l'« Associé unique ») de la société SPIE France, société par actions simplifiée au capital de 87 506 181,92 euros, ayant son siège social au 10 avenue de l'Entreprise à Cergy-Pontoise cedex (95863), immatriculée au RCS de Pontoise sous le numéro 823 461 611 (ci-après la « Société ») ;

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, du rapport de gestion du Président, du texte des projets de décisions soumis à l'approbation de l'associé unique et des rapports des Commissaires aux comptes, a pris les présentes décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Rapport de gestion du Président,
- ♦ Rapports des Commissaires aux comptes,
- ♦ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- ♦ Affectation du résultat,
- ♦ Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- ♦ Pouvoirs en vue des formalités.

Les sociétés ERNST & YOUNG et Autres et PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaires aux comptes, ont été avisées des présentes.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve le rapport de gestion du Président et les opérations qui y sont mentionnées, ainsi que les comptes annuels tels qu'ils sont établis et présentés par le Président.

L'Associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 83 326 euros.

L'Associé unique donne en conséquence au Président et au Directeur Général quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 s'élevant à 115 183 695,99 euros comme suit :

Bénéfice de l'exercice.....	115 183 695,99 €
augmenté du report à nouveau	23 623 394,05 €
Solde formant un bénéfice distribuable de	<u>138 807 090,04 €</u>
à titre de dividende à l'associé unique	115 252 044,48 €
soit 0,54 € par action	
solde affecté en totalité au report à nouveau	23 555 045,56 €

Ce dividende en numéraire sera mis en paiement le 26 mai 2023.

Sur le plan fiscal, le dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158,3. 2° du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les dividendes et les autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	
		éligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement
31/12/2021	68 297 507,84 € 0,32 € par action	/	/
31/12/2020	108 849 153,12 € soit 0,51 € par action	/	/
31/12/2019	44 820 239,50 € soit 0,21 € par action	/	/

L'Associé unique rappelle qu'il a décidé, le 15 novembre 2022, de distribuer une somme de 200 623 929,28 euros prélevée sur le poste « primes d'apport » à titre de dividende, soit un dividende de 0,94 euro par action.

TROISIEME DECISION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes présenté en application des prescriptions de l'article L. 227-10 du Code de commerce sur les conventions visées par ledit article, approuve les termes de ce rapport.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique.



**L'associé unique
SPIE Operations
représentée par M. Gauthier LOUETTE**

SPIE FRANCE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
SAS au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First – TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
SAS à capital variable
438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique

SPIE FRANCE

10 avenue de l'Entreprise
95800 Cergy

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique et vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPIE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 366 682 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.4 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 20 avril 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres



Edouard Sattler



Pierre Bourgeois



COMPTES ANNUELS

Société : SPIE FRANCE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 10 Avenue de l'Entreprise 95863 Cergy Pontoise Cedex

Date de clôture : 31/12/2022

COMPTES ANNUELS.....	1
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	8
1 - Evènements significatifs.....	9
1.2 Plan d'actionnariat salarié "Share for you 2022" Augmentation de Capital Social SPIE SA le 14 DECEMBRE 2022.....	10
Plan 2020 - 2022.....	11
Plan 2021 - 2023.....	11
Plan 2022 - 2024.....	11
2 - Règles et méthodes comptables.....	12
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN.....	17
1. Immobilisations.....	18
2. Amortissements.....	20
3. Provisions.....	21
4. Créances et dettes.....	23
5. Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	25
6. Variation des capitaux propres.....	26
7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	27
8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées.....	28
9. Charges à payer.....	29
10. Produits à recevoir.....	29
11. Produits & Charges constatés d'avance.....	30
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT.....	31
1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	32
2. Résultat financier.....	33
3. Résultat exceptionnel.....	33
4. Transferts de charges.....	33
5. Effectifs.....	34
6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux.....	34
7. Impôts sur les bénéfices.....	35
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	36
1. Engagements donnés.....	37
2. Engagements reçus.....	37
3. Gestion du risque de taux.....	37
4. Crédit-bail.....	38
5. Engagements en matière de location simple immobilière.....	39
6. Fiscalité différée.....	39
7. Liste des filiales et participations.....	40

8. Identité des sociétés consolidantes.....	41
9 . Autres opérations non inscrites au bilan.....	41
10. Avantages au personnel:.....	41

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	534 220	53 611	480 609	242 608
Fonds commercial	3 540 730		3 540 730	3 540 730
Autres immobilisations incorporelles	91 664 736	51 167 262	40 497 474	35 892 302
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	95 739 686	51 220 873	44 518 814	39 675 640
Terrains				
Constructions	135 905	65 242	70 662	84 253
Installations techniques, matériel	9 220	1 998	7 222	9 066
Autres immobilisations corporelles	5 019 428	1 831 557	3 187 871	2 853 355
Immobilisations en cours	109 994		109 994	516 386
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	5 274 547	1 898 796	3 375 750	3 463 060
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	371 877 151	5 195 146	366 682 005	366 642 005
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	144 018		144 018	
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	372 021 169	5 195 146	366 826 023	366 642 005
Total Actif Immobilisé (II)	473 035 402	58 314 815	414 720 587	409 780 705
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 088 110		1 088 110	3 329 667
Clients et comptes rattachés	1 081 442		1 081 442	1 719 899
Autres créances	513 665 295		513 665 295	639 692 411
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	514 746 736		514 746 736	641 412 310
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	1 010		1 010	665
TOTAL Disponibilités	1 010		1 010	665
Charges constatées d'avance	340 657		340 657	1 056 386
TOTAL Actif circulant (III)	516 176 513		516 176 513	645 799 027
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	989 211 915	58 314 815	930 897 100	1 055 579 732

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 87 506 182)	87 506 182	87 506 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	90 129 820	290 753 749
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	8 750 618	8 750 618
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	8 750 618	8 750 618
Report à nouveau	23 623 394	19 760 359
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	115 183 696	72 160 542
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	325 193 710	478 931 451
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	1 427 250	54 000
Provisions pour charges	2 245 205	2 214 807
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	3 672 455	2 268 807
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 020 642	2 716 021
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	2 020 642	2 716 021
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 192 328	8 738 290
Dettes fiscales et sociales	5 692 207	4 166 245
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	585 125 757	558 758 919
TOTAL Dettes d'exploitation	600 010 293	571 663 453
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	602 030 935	574 379 474
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	930 897 100	1 055 579 732

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		121 492 603		121 492 603	112 116 151
Chiffres d'affaires nets		121 492 603		121 492 603	112 116 151
Production stockée					
Production immobilisée				8 089 076	8 910 872
Subventions d'exploitation				95 058	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				281 653	301 862
Autres produits				64 980	204 281
Total des produits d'exploitation (I)				130 023 370	121 533 165
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				95 687 413	88 179 377
Impôts, taxes et versements assimilés				865 298	865 994
Salaires et traitements				10 722 091	9 059 325
Charges sociales				6 066 664	6 785 295
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		4 342 276	2 855 224
		Dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 650 844	387 422
Autres charges				1 688 449	4 554 169
Total des charges d'exploitation (II)				121 023 035	112 686 805
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				9 000 335	8 846 361
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations				110 151 708	67 167 053
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				2 243 256	722
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				112 394 964	67 167 775
Dotations financières aux amortissements et provisions				34 458	727 414
Intérêts et charges assimilées				2 118 145	4 039
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				2 152 603	731 453
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				110 242 361	66 436 322
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				119 242 696	75 282 682

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 015	75 950
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	28 015	75 950
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 233	341
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 000	66 342
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	41 233	66 683
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-13 219	9 267
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	51 000	
Impôts sur les bénéfices (X)	3 994 781	3 131 407
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	242 446 349	188 776 890
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	127 262 653	116 616 347
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	115 183 696	72 160 542

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Société : SPIE FRANCE

Le total bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 930 897 099,94 Euros. La société dégage un résultat net de 115 183 695,99 Euros sur l'exercice.

L'exercice a une durée de 12mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2022 au 31 décembre 2022.

1 - Evènements significatifs

1.1 INFLATION, PERTURBATION DES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT ET ACTIVITES DE SPIE

Les très bons résultats de SPIE confirment son excellent positionnement en tant qu'acteur clé de la transition énergétique, d'autant plus pertinent dans le contexte actuel de hausse des prix de l'énergie.

Grâce au caractère essentiel des activités du Groupe pour ses clients, particulièrement mis en évidence durant la crise sanitaire du Covid 19, et à la pertinence de son positionnement sur les activités en lien avec la transition énergétique, SPIE continue d'opérer sur des marchés très dynamiques.

Le contexte d'inflation particulièrement élevée ainsi que les perturbations relatives à l'approvisionnement ont été pris en compte dans la gestion opérationnelle des activités du Groupe et n'ont pas détérioré la marge ou les performances de celui-ci.

En 2022, le chiffre d'affaires et la marge du Groupe dépassent ceux de 2021 et la croissance organique est positive sur l'ensemble de nos segments de reporting.

Dans le cadre de sa croissance externe, SPIE a finalisé en 2022 quatre acquisitions de sociétés « bolt-on », dont trois en Allemagne et en Europe centrale, et une en France, qui représentent un chiffre d'affaires total acquis d'environ 118 millions d'euros annuels.

Notre carnet de commandes à fin 2022 se clôture à un plus haut niveau historique.

SPIE dispose d'un bilan sain et d'une structure financière solide lui octroyant une marge de manœuvre très significative pour d'une part continuer à se développer et d'autre part démontrer la résilience de son modèle en cas de crises extérieures majeures.

Enfin, l'excellente performance opérationnelle du Groupe en 2022 témoigne de sa capacité à protéger et même accroître ses marges en période de forte inflation, fort de son positionnement, sa discipline et son attention permanente à l'excellence opérationnelle.

Le Groupe SPIE n'exerce aucune activité ni en Ukraine, ni en Russie.

SPIE n'est donc pas exposé directement aux conséquences de l'invasion militaire russe en Ukraine, déclenchée le 24 février 2022 et toujours en cours. Par ailleurs, SPIE n'a pas identifié de conséquences indirectes majeures sur son activité à ce jour mais suit de très près les conséquences éventuelles de cette crise pour ses clients.

1.2 Plan d'actionnariat salarié "Share for you 2022" Augmentation de Capital Social SPIE SA le 14 DECEMBRE 2022

Une offre de souscription au capital de la société SPIE SA réservée aux salariés (ORS), dans le cadre du Plan d'Epargne du Groupe SPIE existant (« PEG »), a été réalisée du 29 septembre au 20 octobre 2022.

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », les collaborateurs de SPIE ont bénéficié d'une décote de 20% appliquée sur un prix de référence établi à 22,177 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est donc élevé à 17,75 euros.

Par ailleurs, chaque souscripteur a bénéficié d'un abondement sous forme d'un complément d'actions versé par SPIE, plafonné à 10 actions. Ainsi, une action complémentaire a été versée à chaque souscripteur pour chaque action souscrite, dans la limite de 10 actions.

Près de 11 000 salariés, issus de 13 pays différents, ont souscrit au plan, dont 2 500 pour la première fois. Les souscriptions ont atteint un montant de 20,0 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 14 décembre 2022, 1 234 506 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA.

1.3 Action de performance

L'assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 25 mai 2016 a, dans sa 20ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Cinq plans d'attribution d'actions de performance ont été émis depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015. Le premier plan d'attribution d'actions de performance pour la période 2016-2018 s'est dénoué en date du 29 juillet 2019. Le deuxième pour la période 2019-2021 s'est dénoué en date du 15 mars 2022, le troisième, le quatrième et le cinquième plan sont en cours.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'actions de performance attribuées à chacun d'eux, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 10 mars 2020 pour le Plan 2020-2022, du 11 mars 2021 pour le Plan 2021-2023 et du 10 mars 2022 pour le Plan 2022-2024.

- Le plan d'attribution d'actions de performance 2020-2022, en cours, a été initié en date du 15 novembre 2020.
- Le plan d'attribution d'actions de performance 2021-2023, en cours, a été initié en date du 12 juillet 2021.
- Le plan d'attribution d'actions de performance 2022-2024, en cours, a été initié en date du 17 juin 2022.

L'attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération supporté par SPIE SA.

Plan 2020 - 2022

Le 15 novembre 2020, SPIE a émis un nouveau plan d'attribution d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 15 novembre 2020	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2022
Nombre de bénéficiaires	241	241	220	204
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/03/2023	15/03/2023	15/03/2023	15/03/2023
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	500 773	500 773	500 773	500 773
Nombre d'actions annulées	-	-	(30 159)	(68 576)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	500 773	500 773	470 614	432 197

Plan 2021 - 2023

Le 12 juillet 2021, SPIE a émis un nouveau plan d'attribution d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 12 juillet 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2022
Nombre de bénéficiaires	253	248	218
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/03/2024	15/03/2024	15/03/2024
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	524 833	524 833	524 833
Nombre d'actions annulées	-	(6 950)	(73 047)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	524 833	517 883	451 786

Plan 2022 - 2024

Le 17 juin 2022, SPIE a émis un nouveau plan d'attribution d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 17 juin 2022	31 déc. 2022
Nombre de bénéficiaires	259	241
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2025	15/04/2025
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	544 433	544 433
Nombre d'actions annulées	-	(33 985)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	544 433	510 448

Pour chacun de ces 3 plans, les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

1.4 Distribution de dividendes

Dans le cadre de la politique de dividendes du Groupe , Spie France a reçu de la part de certaines de ces filiales françaises en capacité de distribution un montant total de 110 151 707,94 Euros dont :

- Spie ICS: 21 77 840 Euros
- Spie Industrie et Tertiaire: 31 921 419,60 Euros
- Spie Facilities: 7 701 417,42 Euros
- Spie Nucléaire: 16 530 198,08 Euros
- Spie CityNetworks : 32 220 832,84 Euros

1.5 Activation ERP IFS

Dès sa création en janvier 2018 et conformément aux ambitions portées par le projet GALILEO, SPIE France a initié une réflexion stratégique sur ses outils informatiques. La multitude des environnements et applications informatiques obsolètes, au sein même de ses entités, et les besoins de la technologie numérique en constante évolution motivent cette orientation.

Le nouvel ERP va permettre de faire mieux et plus vite, rendant SPIE France et ses filiales plus agiles et donc plus performantes. Les bénéfices pour les collaborateurs de SPIE France seront multiples et auront un impact très concret dans leur quotidien. Parmi eux, un pilotage opérationnel facilité par un outil intégré et l'instantanéité des informations, un meilleur monitoring de la rentabilité, plus de sécurité des données, et une homogénéité des pratiques et processus.

Les montants des dépenses engagées sur l'exercice 2022 s'élèvent à 6 490 531,92 Euros.

Les montants des dépenses engagées depuis 2019 s'élèvent à 41 742 930,35 Euros.

2 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et en suivant les prescriptions du Plan Comptable Général et du Plan Comptable Professionnel pour les Industries du Bâtiment et des Travaux Publics et ce, dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec SPIE Operations et les filiales de SPIE France.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les projets informatiques et les logiciels.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, dès la présence d'un indice de perte de valeur, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 12 mois selon le mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les productions d'immobilisations par l'entreprise ne comprennent pas de frais financiers, ni de frais de Siège.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- . Constructions : de 20 à 30 ans,
- . Matériel et outillage de chantier : de 4 à 30 ans,
- . Matériel et outillage fixe : de 8 à 30 ans,
- . Véhicule de transport : de 4 à 30 ans
- . Matériel de bureau informatique : de 4 à 10 ans,

2.4. Titres immobilisés

Les titres figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Toutefois, le compte courant de trésorerie étant la première créance avec une liquidité immédiate, la provision porte en priorité sur ce dernier.

Coût d'acquisition des titres de participation :

En raison du changement de la législation fiscale introduit par la loi de finances 2007, et relatif au traitement des frais d'acquisition des titres de participation, le Comité d'urgence du CNC a ouvert la possibilité aux entreprises ayant opté en 2005 pour leur déductibilité immédiate de modifier l'option comptable de traitement retenue en 2005, pour les seuls titres de participation tels que définis à l'article 39-1-5 du CGI.

En conséquence, les frais d'acquisition engagés par la société au cours des exercices clos depuis le 31/12/2006 et liés à l'acquisition de titres de participation au cours de ces mêmes exercices sont désormais intégrés au coût de revient des titres et sont déduits fiscalement par voie d'amortissement sur une période de cinq ans, conformément aux modalités définies par le CGI art.209-VII.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été réévaluées et comptabilisées au cours du 13/12/2022, suite à une demande de la société mère SPIE Operations, au vu de l'accélération des processus de clôture. Les différences de cours des devises entre le 13/12/2022 et le 31/12/2022 n'entraînent pas d'impacts significatifs sur les valorisations des créances et dettes libellées en monnaies étrangères.

Les créances douteuses donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de provisions pour dépréciation déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement. Les créances échues depuis plus de 6 mois font également l'objet d'une provision.

Les comptes courants de trésorerie groupe sont régis par des conventions de trésorerie entre la société mère et ses filles pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation d'une des deux parties.

Les taux de rémunérations sont calculés suivant les critères suivants :

- au taux EONIA diminué de 1/16^{ème} pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux excédents de trésorerie placés.
- au taux EONIA majoré de ¼ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux besoins de trésorerie financés.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres déterminée sur la valeur probable de réalisation, est inférieure au prix d'acquisition.

2.7. Disponibilités & concours bancaires en devises

Le cas échéant, les disponibilités et concours bancaires en devises libellées en monnaies étrangères sont actualisés et comptabilisés au cours de clôture de l'exercice.

2.8. Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, une recherche d'indice de perte de valeur durable est effectuée sur l'ensemble des actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable de ces actifs est appréciée et une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

2.9. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges sur affaires, de litiges commerciaux ou prudhomaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

2.10. Engagement du personnel

2.10.1. Engagement de retraite et avantages similaires

La société applique la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les engagements de la société résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière, et des droits déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Ces régimes sont soit partiellement financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux de la société, soit non financés. La part non financée fait l'objet d'une provision pour retraite au bilan.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La provision pour retraite est calculée au bénéfice du personnel actif Cadres et ETAM. Les indemnités de départ en retraite des ouvriers sont prises en charge par un régime inter-entreprises à prestations définies (régimes Caisse BTP/CNPRO). Ne disposant pas des informations permettant d'allouer la part des obligations et des actifs, ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

S'agissant de l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses faites par la société sur les modalités de départ de ses salariés (départ en retraite volontaire, âge de départ au taux plein) correspondent au taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Ces modalités prennent également en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

Pour l'élaboration des comptes de l'exercice 2022, la société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite.

Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

Le montant des engagements retraite au 31/12/2022 s'élève à 2 245 205 Euros.

2.10.2. Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme, les engagements sont évalués de la même façon par un actuair indépendant en particulier les engagements relatifs aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, l'exercice de leur constatation.

2.10.3. Participation des salariés

SPIE France a adhéré à l'accord de participation groupe qui définit le calcul et la répartition de la participation des salariés entre les salariés du groupe SPIE Operations.

Ces avantages sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer à l'organisme financier chargé de la collecte et de la redistribution de la participation aux salariés du groupe.

La participation comptabilisée correspond à la participation qui aurait été supportée en l'absence d'accord de participation groupe.

2.10.4. Intéressement

La société SPIE FRANCE a conclu un accord d'intéressement en date du 21/06/2022 pour la période 2022/2024 afin de poursuivre l'association des salariés au développement de l'entreprise.

Une charge à payer de 104 408 Euros a été constatée au titre de l'intéressement 2022.

2.11. Compte de résultat

Les quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun représentent les résultats reçus des gérants d'affaires en participation et des quotes-parts de GIE, et des résultats répartis aux associés non gérants d'affaires en participation et des quotes-parts de GIE au 31 décembre 2022.

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.12. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Société : SPIE FRANCE

1. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			87 359 460		8 380 226	
Terrains		Dont composants				
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		135 905			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			9 220			
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		3 895 122		1 124 305	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			516 386		-406 391	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			4 556 633		717 914	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			371 837 151		80 000	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					144 018	
TOTAL (IV)			371 837 151		224 018	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			463 753 244		9 322 158	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					95 739 686	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			135 905		
Installations techniques, matériel et outillage industriels					9 220	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique			5 019 428		
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					109 994	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)					5 274 547	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				40 000	371 877 151	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					144 018	
TOTAL (IV)				40 000	372 021 169	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				40 000	473 035 402	

Commentaires sur les principales acquisitions, cessions et apports :

Actifs incorporels :

a) Les principales acquisitions se composent de : Logiciel ERP pour 6 491 K Euros

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

Actifs corporels :

a) Les principales acquisitions se composent de : Matériels informatiques pour 718 K Euros dont 472 K Euros transférées depuis les immobilisations en cours.

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

Actifs financiers :

a) Les principales acquisitions se composent de : NEANT

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

2. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			47 683 820	3 537 052		51 220 873	
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements		51 652	13 590		65 242	
Installations techniques, matériels et outillages			154	1 844		1 998	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		1 041 767	789 789		1 831 557	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1 093 573	805 224		1 898 796	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			48 777 393	4 342 276		53 119 669	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

3. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	2 214 807	312 051	281 653	2 245 205
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	54 000	1 373 250		1 427 250
TOTAL (II)	2 268 807	1 685 301	281 653	3 672 455
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	5 195 146			5 195 146
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	5 195 146			5 195 146
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 463 953	1 685 301	281 653	8 867 601
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 650 844	281 653	
Dont dotations et reprises financières		34 458		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Commentaires sur les principales provisions significatives par catégorie :

- *Provisions pour pensions :*

Dotation de l'année pour 30 389 Euros

- *Autres Provisions pour Risques et Charges:*

Provision pour risque de 1 362 000 Euros dont (1 000 000 Euros pour SInerGIE et 362 000 Euros pour l'Inspection travail) couverture risque de la filiale ICS.

- *Provisions pour dépréciation des immobilisations financières :*

ENELAT Sud Ouest : La dépréciation de 5 195 146 Euros (soit 84% de la valeur des titres)

4. Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				144 018		144 018
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				144 018		144 018
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients clients				1 081 442	1 081 442	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.					
Personnel et comptes rattachés				32 652	32 652	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 413 392	1 413 392		
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés				512 219 250	512 219 250	
Débiteurs divers						
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				514 746 736	514 746 736	
Charges constatées d'avance				340 657	340 657	
TOTAL DES CREANCES				515 231 411	515 087 393	144 018
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			2 020 642	2 020 642		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			9 192 328	9 192 328		
Personnel et comptes rattachés			3 331 372	3 331 372		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 098 044	1 098 044		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		966 051	966 051		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		296 740	296 740		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			585 124 261	585 124 261		
Autres dettes			1 497	1 497		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			602 030 935	602 030 935		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

La fraction des créances représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2022 à : Néant

La fraction des créances représentées par des virements commerciaux s'élève au 31/12/2022 à :
Néant

La fraction des dettes représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2022 à : Néant

La fraction des dettes représentées par des virements commerciaux s'élève au 31/12/2022 à : Néant

Les principales opérations avec les entreprises liées représentent un montant de :

- 1 081 442 Euros sur les comptes clients et comptes rattachés.
- 511 420 782 Euros sur les autres créances et concernant le compte courant de trésorerie vers Spie OPERATIONS et ENELAT SUD OUEST .
- 737 290 Euros sur les dettes fournisseurs et comptes rattachés.
- 583 362 782 Euros sur les comptes courants de Trésorerie vers ses filiales

5. Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		31/12/2022
	liées	avec un lien de participation	Dettes/créances représ. par effets de commerce
Avances et acomptes versés sur immobilisations			
Incorporelles			
Corporelles			
Immobilisations financières			
Participations	371 877 151		
Créances rattachées à des participations			
Prêts	144 018		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
	372 021 169		
Créances			
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	1 081 442		
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
	1 081 442		
Disponibilité			
Comptes courants financiers	511 420 782		
	511 420 782		
Dettes financières diverses			
Dettes rattachées à des participations			
Emprunts et dettes financières divers			
Comptes courants financiers	583362 782		
	583 362 782		
Clients : avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs	737 290		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
	737 290		

6. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	87 506 182						87 506 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	290 753 749		200 623 929				90 129 820
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	8 750 618						8 750 618
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	19 760 359	72 160 542		68 297 507			23 623 394
Résultat de l'exercice	72 160 542	115 183 696	72 160 542				115 183 696
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	478 931 451	187 344 238	272 784 471	68 297 507			325 193 711

7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	213 429 712			213 429 712	0,41
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	213 429 712			213 429 712	

8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées

Aucune opération de fusion, de TUP ou assimilées n'a été enregistrée chez SPIE France en 2022.

9. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 455 039
Dettes fiscales et sociales	3 844 895
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	12 299 934

10. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 008 615
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	1 008 615

11. Produits & Charges constatés d'avance

La nature et les montants des Produits constatés d'avance sont les suivants :

Néant

La nature et les montants des Charges constatées d'avance sont les suivants :

Charges constatées d'avance sur Frais Généraux et Maintenance IT	340 657 euros
--	---------------

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Société : SPIE FRANCE

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	121 492 603	112 116 151	8%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	121 492 603	112 116 151	8%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets	121 492 603	112 116 151	8%

Le chiffre d'affaires de SPIE France est essentiellement composé de prestations de service envers les sociétés du Groupe SPIE.

2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 110 242 360,94 Euros au 31/12/2022 et se composent principalement de :

- Dividendes reçus des filiales pour un montant de 110 151 707.94 Euros (cf § 1.4)

Les charges financières s'élèvent à 2 152 602,88 euros et se composent principalement de :

- Dotations de provision sur titres de participation : Neant
- Dotation financière liée aux coûts d'actualisation des provisions pour indemnités de départ à la retraite : 34 457,65 Euros

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -13 218,54 Euros au 31/12/2022

4. Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	

5. Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2022	2021
Cadres	105	107
Etam	28	27
Ouvriers	0	0
TOTAL	133	134

L'effectif moyen du personnel est de : 133 salariés

L'effectif réel au 31 décembre est de 104 cadres et 26 Etam soit un total de 130 salariés.

6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Sous couvert de l'article 24-18 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aucune information ne sera communiquée car cela permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction

7. Impôts sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation	Crédits d'impôts	Retenues à la source
Résultat avant impôts	119 242 696	-13 219	-51 000		
Impôts :	-4 087 442			92 661	
Résultat après impôts	115 155 254	-13 219	-51 000,00	92 661,00	

Le taux d'impôt effectif s'élève à 25,67 % au titre de l'année 2022.

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant, résultat exceptionnel et participation.

Intégration fiscale :

La société est placée sous le régime d'intégration fiscale du groupe SPIE SA depuis le 1^{er} janvier 2018

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Lors de la sortie du Groupe Intégré d'une filiale signataire de la convention d'intégration fiscale, et quelle que soit la nature de l'évènement motivant cette sortie, la filiale sortante se trouvera de nouveau placée sous le régime de droit commun.

Elle perdra, du fait de son intégration, certaines prérogatives fiscales, telles que la possibilité de report de ses déficits et moins-values à long terme générés pendant l'intégration par l'application des articles 209-1 alinéas 3 et 220 quinquies du CGI.

En conséquence, les parties signataires de la convention se réservent le droit de négocier, lors de la sortie de la filiale, le principe et le montant de l'indemnisation de la filiale sortante.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société : SPIE FRANCE

1. Engagements donnés

- Cautions bancaires : Néant
- Avals, cautions et garanties : Néant
- Dépôt subordonné lié à la titrisation: Néant
- Autres engagements donnés Néant

2. Engagements reçus

- Créances titrisées : Néant
- Cautions des fournisseurs : Néant
- Effets escomptés non échus : Néant
- Subventions d'équilibre : Néant
- Actions des administrateurs : Néant

3. Gestion du risque de taux

Pour optimiser ses coûts et sources de financement, la société peut souscrire auprès de sa société mère des contrats de garantie de taux.

Montant souscrit au 31/12/2022 : 0 euros

4. Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	Néant	Néant	Néant	Néant	
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs					
• Dotation de l'exercice					
Total					
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs					
• Exercices					
Total					
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

5. Engagements en matière de location simple immobilière

Les engagements relatifs aux contrats immobiliers de location simple s'élèvent à 734 772 Euros et s'échelonnent comme suit :

En euros	31/12/20212	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans
Total engagement immobiliers - locations simples	452 521	215 023	67 228	

6. Fiscalité différée

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	2 245 205	2 214 807
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	12 300 544	11 360 337
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	14 545 749	13 575 144
Total actif d'impôt futur	3 757 167	3 695 623
Situation nette	-3 757 167	-3 695 623

Taux d'impôt :	25,83	28,41
Taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00	26,50
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30

7. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				371 862 151	366 667 005					
SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	81 070 272	30 614 251	100%	173 364 488	173 364 488			1 060 618 337	39 980 036	31 921 420
SPIE FACILITIES	35 277 460	11 440 789	100 %	63 704 180	63 704 180			394 645 191	8 918 340	7 701 417
SPIE CITYNETWORKS	35 704 166	33 429 490	100 %	66 013 924	66 013 924			884 306 832	33 166 302	32 220 833
SPIE ICS	15 631 000	10 257 231	100 %	45 764 264	45 764 264			450 940 192	27 510 995	21 777 840
SPIE NUCLEAIRE	1 458 976	18 240 834	100 %	14 227 295	14 227 295			241 289 948	17 304 735	16 530 198
ENELAT SUD OUEST	2 009 540	-1 095 546	100 %	6 180 437	985 291			10 590 777	-124 203	
ENELAT OUEST	746 740	231 407	100 %	2 502 563	2 502 563			4 428 334	391 056	
SPIE SUPPORT SERVICES	25 000	3015	100 %	25 000	25 000			0	-2 492	
SPIE 221	40 000		100%	40 000	40 000			0	-2741	
SPIE 222	40 000		100%	40 000	40 000			0	-2741	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
Néant										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				371 862 151	366 667 005					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

8. Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la société sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

SPIE SA

Société Anonyme au capital de 77 150 831.82 euros

Société de droit français

Campus Saint Christophe - Europa

10, avenue de l'Entreprise

95863 CERGY-PONTOISE CEDEX

RCS PONTOISE 532 712 825

9 . Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a pas d'opération avec les parties liées à mentionner.

10. Avantages au personnel:

Annexe 1 : engagement en matière de retraite - provision pour indemnités de départ à la retraite.

EVALUATION DES ENGAGEMENTS

Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.2021	3 501 415
	-
Charge normale de l'exercice	229 054
Charge d'intérêt	34 458
Cotisations versées par les salariés	-
Modifications de régime	-
Acquisitions d'activité	-
Cessions d'activité	-
Transfert de personnel	-
Liquidations/Réductions de régime/Licenciements	(106 174)
Pertes et (gains) actuariels	1 930
Prestations payées	(281 653)
Autres	-
Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.2022	3 379 029

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

Valeur de marché des fonds investis au 31.12.2021	-
Transfert 1er janvier	
Rendement réel des fonds	-
Contributions de l'employeur	-
Contributions des salariés	-
Modifications de régime	-
Acquisitions d'activité	-
Cessions d'activité	-
Transfert de personnel	-
Réductions de régime	-
Liquidations de régime	-
Prestations payées	-
Autres	
Valeur de marché des fonds investis au 31.12.2022	-

CHARGE N

Les coûts de retraite pris en charge se décomposent de la façon suivante :

Charge normale de l'exercice	229 054
Charge d'intérêt	34 458
Rendement attendu des fonds	-
Amortissement des modifications de régime	-
Amortissement des pertes et (gains) actuariels	154 714
Effet des réductions/liquidations/licenciements	(106 174)
COUT NET SUR LA PERIODE	312 052

COUVERTURE FINANCIERE	3 379 029
(Pertes) et gains actuariels non reconnus	(1 133 824)
Coûts des services passés non reconnus	-
MONTANT PROVISIONNE - IAS19/social	2 245 205

Réconciliation provision IAS19/social

MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.2021	2 214 807
MONTANT PROVISIONNE AU 01.01.2022	2 214 807
Coût net sur la période	312 052
Cotisations payées / Prestations versées	(281 653)
Variation de périmètre: Acquisitions/Cessions/Transferts en cours d'année	-
Autre	-
MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.2022	2 245 205